



Banque de la République d'Haïti
Le Gouverneur

AVIS

Contrat Signé pour le Renouvellement du Plan d'Assurance Santé des Employés de la BRH

Conformément aux prescrits de la loi du 10 juin 2009 fixant les Règles Générales relatives aux Marchés Publics et aux Conventions de Concession d'Ouvrage de Service Public, la Banque de la République d'Haïti, organisme public jouissant de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, ayant son siège à Port-au-Prince, dans le cadre du renouvellement du plan d'assurance santé des employés de la BRH, avise le public que, **la Compagnie Internationale Assurance S.A. (INASSA)** a été déclarée attributaire définitif du marché. Ce contrat est dûment enregistré à la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA) et validé par la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP).

Fait à Port-au-Prince, le 21 janvier 2016.



Jean Baden-Dubois